



Programme National de Numérisation et de Valorisation des contenus culturels (PNV)

Bertrand Sajus, ministère de la Culture, département de l'Innovation Numérique

6 èmes Journées d'Etudes Régionales Patrimoine et Numérique
DRAC Hauts-de-France, 7 décembre 2018

Les principes du PNV

- Un outil au service de la **démocratisation culturelle**
- Il s'appuie sur un **ancrage territorial**, dans une logique partenariale avec les collectivités territoriales
- Il permet d'établir une **programmation stratégique** des projets de numérisation

Typologie des projets éligibles

- Numérisation de contenus culturels
 - Contenus à numériser
 - Contenus à renumériser
- Moyens de diffusion
 - Indexation
 - Logiciels
 - "Clairage" des droits
- Pour les DRAC : prestations de conseil et d'accompagnement
- Tous les domaines culturels sont concernés, priorité à la diffusion

Deux dispositifs distincts et complémentaires

- Un dispositif consacré aux **projets d'ampleur ou structurants** permettant de répondre aux orientations des politiques culturelles régionales
- Un dispositif consacré à des **projets de taille limitée** permettant d'irriguer et d'accompagner les réseaux des structures culturelles locales

Projets d'ampleur ou structurants

Pilotage assuré par une instance régionale

Identification de 3 ou 4 projets d'ampleur ou structurants, par une instance régionale de concertation associant les DRAC et les CT. La mise en place et l'animation de ces instances sont à l'initiative des DRAC.

Co-financement Etat-CT

Les collaborations entre les DRAC les CT doivent permettre de structurer des financements croisés. Les projets soumis devront être soutenus par au moins une CT.

Plafonnement du montant du financement alloué par la DRAC

Le montant de la subvention allouée par la DRAC ne peut pas représenter plus de 50 % du budget total du projet.

Budget total minimum d'un projet

Taille critique : les projets soumis mettent en perspective un budget total minimum d'environ 100 K€ et peuvent être réalisés sur une durée d'environ deux ans.

Projets ponctuels / acteurs émergents

Pilotage indépendant de l'instance régionale Piloté par la DRAC, le dispositif est indépendant de l'instance de concertation régionale citée ci-dessus.

Financement Etat et éventuellement Etat-CT A la différence des projets d'ampleur ou structurants, ces initiatives ne nécessitent pas le soutien systématique et/ou obligatoire d'une CT.

Plafonnement du montant du financement alloué par la DRAC La subvention allouée par la DRAC est limitée à 50 % du budget total du projet, sauf cas exceptionnel où elle peut s'élever à 80 %.

Points clés de la stratégie régionale

- Définition des principaux axes de la numérisation régionale
- Organisation interne de la DRAC
- Structuration d'un calendrier de mise en œuvre
- Répartition budgétaire entre les deux dispositifs
- Gouvernance et organisation de l'instance de concertation DRAC/CT
- Elaboration d'une grille d'évaluation des projets
- Mise en place des outils de communication

Rôle de l'administration centrale (AC)

- Accompagner les DRAC dans la formalisation des stratégies régionales
- Animer le réseau des référents régionaux DRAC
- Coordonner la définition des préconisations techniques et juridiques
- Développer une offre de formation répondant aux enjeux du PNV
- Coordonner l'évaluation nationale prévue en 2020

Relation DRAC / AC

- En amont de la prise décision : communication des dossiers à la centrale, pour information
- Les DRAC peuvent associer les experts sectoriels de l'AC aux décisions

Principe de progressivité

- Lancement en 2018 avec 4 régions pilotes :
 - Hauts-de-France
 - Nouvelle Aquitaine
 - PACA
 - Pays de la Loire

- Elargissement progressif à d'autres DRAC

Numérisation

La numérisation des contenus culturels constitue une des principales conditions préalables à la mise en œuvre d'une stratégie numérique ministérielle résolument tournée vers les usages, la diffusion de la culture au plus grand nombre, le développement du numérique éducatif et l'émergence de nouveaux services en ligne.



Le prolongement du renforcement des moyens consacrés aux politiques de démocratisation culturelle et d'éducation artistique et culturelle, le ministère a souhaité réaffirmer son soutien à la numérisation de ressources répondant aux objectifs de diffusion des contenus culturels.

Ce programme, dont la première étape s'inscrit dans un processus de déconcentration adapté au contexte géographique et organisationnel des nouvelles régions, a notamment vocation à accompagner la politique territoriale de numérisation des contenus culturels.

Afin d'accompagner et soutenir les acteurs culturels dans cette démarche, le ministère de la Culture a réuni de nombreuses expertises afin d'éditer plusieurs guides de bonnes pratiques en matière de :

OUVERTURES DES DONNÉES

- [Guide ouverture et réutilisation des informations publiques numériques du secteur culturel pdf - 482 Ko](#) 
- [Guide de bonnes pratiques en matière de propriété littéraire et artistique pdf - 310 Ko](#) 

MÉTADONNÉES ET STANDARDS

- [Les enjeux des métadonnées et des standards pdf - 213 Ko](#) 
- [Recommandations techniques pour les métadonnées et standards pdf - 366 Ko](#) 

NUMÉRISATION EN 3D

- [Les enjeux de la 3D pour la numérisation des ressources culturelles pdf - 223 Ko](#) 
- [Guide pour la rédaction d'un cahier des charges de numérisation en 3D pdf - 298 Ko](#) 

/ NOUS CONTACTER



Département de l'innovation
numérique
(SG/SCPCI)

Ministère de la Culture et de la
Communication
182, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
[contact.din\[at\]culture.gouv.fr](mailto:contact.din[at]culture.gouv.fr)



/ AUTRES RECOMMANDATIONS



19.09.2014

Guides de bonnes pratiques
élaborés dans le cadre de projets
européens



08.04.2014

Identifiants d'images numérisées



23.10.2014

Identifiants des images numérisées
: codes pour les producteurs

/ ARCHIVES NUMÉRISATION



30.09.2016

Archives numérisation

Documentation de référence déjà disponible

- Guide d'ouverture et de réutilisation des informations publiques numériques du secteur culture
- Guide de bonnes pratiques en matière de propriété littéraire et artistique
- Note sur les enjeux des métadonnées et des standards
- Recommandations techniques pour les métadonnées et les standards
- Note sur les enjeux de la 3D pour la numérisation
- Guide pour la rédaction d'un cahier des charges pour la numérisation en 3D

Merci